



N° 0404 / MI/SG/CAB/DNI/PRMP/2026

Conakry, le 01 JUL 2026

LE MINISTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

1. Cet Appel d'offres Restreint fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Public paru dans les journaux de la place (le Publicateur N°390 en du 13 mars 2025, le Horoya N°8296 en date du 18 mars 2025, le Souverain N°390 du 13 mars 2025 et sur le site de l'ARMP en date du 20 mars 2025.

2. Le Ministère des Infrastructures dans son budget prévisionnel de l'exercice 2026, prévoit de financer si son budget est adopté les Travaux d'aménagement en 2x2 voies de la Corniche nord Hamdallaye-Sonfonia Lot1 (Hamdallaye-Conteya) et l'Echangeur de Hamdallaye y compris la Transversale T1 (2Km), pour un délai de Dix-Huit (18) mois.

3. Sont admises à concourir, les entreprises ayant les capacités humaines, techniques et financières requises, en règle avec la loi fiscale guinéenne et figurant sur la liste restreinte dans le tableau ci-dessous établis par le Maitre d'ouvrage :

N°		Travaux d'aménagement en 2x2 voies de la Corniche nord Hamdallaye-Sonfonia Lot1 (Hamdallaye-Conteya) et l'Echangeur de Hamdallaye y compris la Transversale T1 (2Km).
		Nom des Entreprises
1	Lot UNIQUE	ECAR-SARLU
2		BEGEC-TRAVAUX
3		HENAN CHINE
4		FBGS-SARLU
5		MPS-SARLU

4. Les entreprises consultées peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres Restreint auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** sise à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures, au 4^{ème} étage, Boulevard Général Lansana CONTE; Commune de Kaloum; Conakry/République de Guinée/ Email : contact.mitp@gouvernement.gov.gn Tel : +224 622 14 83 38.

Les soumissionnaires concernés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.



SIMANDOU
2040

Almamy, Commune de Kaloum Conakry République de Guinée
Tél : 627 27 76 76 - Email : contact@infrastructures.gov.gn
Site Web : mitp.gov.gn

Guinée
www.guinee.gn

Le Ministère des Infrastructures sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires qui sont sur la liste restreinte ci-dessus et répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché des **Travaux d'aménagement en 2x2 voies de la Corniche nord Hamdallaye-Sonfonia Lot1 (Hamdallaye-Conteya) et l'Echangeur de Hamdallaye y compris la Transversale T1 (2Km).**, en lot unique pour un délai de Dix-Huit (18) mois.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- **Expérience générale** : Expérience de marchés de travaux routiers à titre d'entrepreneur ou sous-traitant au cours des Cinq (05) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.
 - **Expérience spécifique ou similaires** : Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, au moins Un (01) marché similaire de projet de construction ou reconstruction de routes et d'ouvrages d'arts, dont un Echangeur au cours des dix (10) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025), et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux.
 - **Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction** : Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de routes de : **Neuf Cent Cinquante Deux Milliards Huit Cent Huit Millions Quatre Cent Quarante Huit Mille Cinq Cent Soixante Sept Francs Guinéens [952 808 448 567 GNF]**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des **5 dernières d'années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025)**.
 - **Capacité de financement** : Accès à des financements auprès d'une institution bancaire résidant en République de Guinée tel que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **Trois Cent Quatre Vingt Un Milliards Cent Vingt Trois Millions Trois Cent Soixante Dix Neuf Mille Quatre Cent Vingt Sept Francs Guinéens (381 123 379 427 GNF)**.
 - Seront évalués et appréciés, les soumissionnaires qui posséderont le matériel essentiel avec mention particulière que toute Entreprise ne possédant pas de centrale à concassage, à béton et de camion Toupis sera écartée.
7. Une redevance de **0,6%** du montant hors taxe du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) conformément aux dispositions de l'article **41** du décret **D/2020/154/PRG/SGG** du **10 juillet 2020** et de l'article **2** de l'arrêté conjoint **AC/2020/2304/MEF/MB/SGG** du **07 Août 2020**.
8. **Suivant l'Arrêté N°1252/MEF/CAB/SGG** du 5 Avril 2023, portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, **0,3% du montant hors taxes du contrat** sera perçus comme frais d'immatriculation du contrat conformément à l'Article premier dudit arrêté.
- 

Les offres sont couvertes d'une garantie de soumission d'un montant de **Quinze Milliards Deux Cent Quarante Quatre Millions Neuf Cent Trente Cinq Mille Cent Soixante Dix Sept francs Guinéens (15 244 935 177 GNF)**. Cette garantie bancaire devra être valide **30 jours** après la date de validité des offres.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics, sise à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures, au 4^{ème} étage, Boulevard Général Lansana CONTE ; Commune de Kaloum ; Conakry/République de Guinée, au plus tard le **19 Août 2026** à 10 heures.

10. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Salle d'évaluation de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, sise à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures, au 4^{ème} étage, Bureau 408, Boulevard Général Lansana CONTE; Commune de Kaloum; Conakry/République de Guinée. Tél : (00224) 622 14 83 38, le **19/08/06** à 11 heures.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

11. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint.



Facinet SYLLA



Almamy, Commune de Kaloum - Conakry, Guinée
Tél : (+224) 627 27 76 76
Email : contact.mitp@gouvernement.gov.gn - Site web : mitp.gov.gn

